

**PREFECTURE DU NDE: POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LE DEPARTEMENT DU NDE (02 LOTS)
LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU CETIC BILINGUE DE FAGNO DANS L'ARRONDISSEMENT DE TONGA. LOT 2 : CONSTRUCTION D'UNE INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE BAZOU.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Préfet du Ndé, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministre des Enseignements Secondaires et du Ministère de l'éducation de base un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des opérations sus indiquées.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

1. TRAVAUX PREPARATOIRES – ETUDES ;

2. TERRASSEMENT;
3. FONDATIONS ;
4. MAÇONNERIE – ELEVATION ;
5. CHARPENTE – COUVERTURE ;
6. MENUISERIE MÉTALLIQUE;
7. MENUISERIE BOIS;
8. PLOMBERIE SANITAIRE ;
9. ELECTRICITE ;
10. REVETEMENT – PEINTURE – VITRERIE ;
11. V.R.D.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- vingt-deux millions (22 000 000) francs CFA TTC pour le lot 1;
- vingt-sept millions cinq cent mille (27 500 000) francs CFA TTC pour le lot 2.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux y compris les périodes de pluies est de trois (03) mois pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués en deux (02) lots.

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, Exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de trente mille (30.000) Francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Affaires Générales au plus tard le 22 Mars 2021 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG DU 17 FEVRIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS BATIMENTS DANS LE
DEPARTEMENT DU NDE**

“INDIQUER LE LOT”

Financement : BIP EXERCICE 2021

«A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de ;

- 400.000 (quatre cent mille) francs CFA pour le lot 1 ;
- 550.000 (cinq cent cinquante mille) francs CFA pour le lot 2.

Et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de

premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances. .

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, . Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable .L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le ministère chargé des Finances vaut l'élimination

NB: L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 Mars 2021 à 12 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics à la salle de réunion de la Préfecture de Bangangté.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

1 étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

2 étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

3 étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

1. N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
2. Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
3. Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
4. Absence de la caution de soumission
5. Ne pas figurer sur la liste des entreprises suspendues par l'ARMP
6. Pièce administrative non régularisée après 48 heures

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. La présentation de l'offre (01 critère);
2. l'expérience du soumissionnaire (04 critères) ;
3. le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
4. les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
5. la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères);
6. l'offre financière du cocontractant (04 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 24)

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

NB: un soumissionnaire peut être adjudicataire de deux (02) lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bangangté aux heures ouvrables.

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou faire un sms aux numéros 673205725/ 699370748.

BANGANGTE le 26 Février 2021

Le PRÉFET

EWANGO BUDU ERNEST

[Télécharger le DAO](#)